



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

ESPACE AQUA'NOBLAT

10 mars 2016

L'Espace Aqua'Noblat a fêté son 6^{ème} anniversaire en octobre 2015 ainsi que son 600 000^{ème} usagers le 27 aout 2015. Suite à six années complètes d'exercice, l'espace aquatique de la Communauté de Communes doit à présent définir son budget de l'année 2016.

Ainsi, le septième budget complet de ce Service Public Administratif qui suit la nomenclature comptable M14 verra le jour.

1 Section d'investissement

Les dépenses d'investissement, pour 2016, seront le renouvellement et / ou l'acquisition du matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement et des activités, tel que du matériel technique, des aménagements à destination du personnel ou du public (potence de mise à l'eau PMR, Aqua'Bike,...). Pour l'année 2016, la dépense prévisionnelle en investissement sera de l'ordre de 20 000 € TTC.

Les recettes d'investissement proviendront du virement de la section de fonctionnement, des amortissements et du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

2 Section de fonctionnement

2.1 Dépenses

La principale dépense de fonctionnement sera la prise en charge des rémunérations des agents. Les frais de personnel sont imputés sur le budget général de la Communauté de Communes de Noblat et remboursés par le budget annexe de l'Espace Aqua-Noblat (environ 60% des dépenses de fonctionnement). Pour l'année 2016, la dépense prévisionnelle sera de l'ordre de 570 000 €. Cette dépense comprend un reliquat de 15 000 € au titre de l'année 2015.

Les autres postes importants de dépense sont les fluides (eau, gaz, électricité) pour un montant d'environ 190 000 € et les produits de traitement de l'eau et d'entretien des locaux ainsi que les contrats de vérification et de maintenance des installations, et les frais d'analyse de l'air et de l'eau (environ 30% des dépenses de fonctionnement) soit un montant avoisinant les 100 000 €.

Le renouvellement du marché d'électricité, dû à la fin des tarifs réglementés devrait, à consommation identique, conduire à une économie.

Le bâtiment étant en exploitation depuis près de 7 années, il est nécessaire de continuer à mettre en œuvre des actions de maintenance préventive et curative telles que la réfection de zones importantes de joints de carrelage ou encore le nettoyage des réseaux.

Les autres dépenses du service seront des charges courantes : Fournitures administratives, renouvellement des vêtements de travail du personnel, télécommunication, communication...

En 2016, les dépenses d'amortissement augmenteront d'environ 1 000 € par rapport à 2015.

2.2 Recettes

Les recettes de ce budget proviendront :

- ✓ Des entrées à la piscine (usagers, écoles de l'intercommunalité et écoles extérieures...)
- ✓ Des entrées à l'espace forme détente
- ✓ Des activités (aquagym, leçon de natation...)
- ✓ De l'espace cafétéria (boisson, snacks sucrés et salés...)
- ✓ Du distributeur d'articles de natation

Du fait d'un reliquat 2015 de 57 897,00 €, une subvention, de l'ordre de 475 000 €, versée par le budget général, est à prévoir pour équilibrer le budget en fin d'année, soit environ un montant de subvention similaire à celui inscrit au BP 2015.